



## FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES DE PESTICIDES

### FICHE D'IDENTIFICATION

Un fonds d'indemnisation des victimes de pesticides a été créé pour garantir la réparation des dommages subis lors d'une exposition professionnelle aux pesticides, dont la chlordécone. Il est ouvert au bénéfice :

- des travailleurs et exploitants agricoles (en activité ou retraités) ;
- des enfants exposés pendant la période prénatale du fait de l'activité professionnelle de l'un de leurs parents ;
- à leurs ayants-droits.

En Guadeloupe, un dispositif d'accompagnement des victimes de pesticides est proposé pour informer et aider à la constitution de la demande de reconnaissance en maladie professionnelle.

Vous pouvez remplir le formulaire ci-dessous afin que la Caisse Générale de Sécurité Sociale puisse vous accompagner à compléter votre dossier.

1. Nom *			
2. Prénom *			
3. Numéro de téléphone *			
4. N° de sécurité sociale			
5. Mél			
6. Souffrez-vous d'une pathologie ?	Oui	Non	
7. Par quelles voies d'information avez-vous eu connaissance du dispositif ?	CGSS	Médecin généraliste	Média / Internet
	Syndicat	Médecin du travail	Autre
8. Coordonnées et fonction de la personne ayant rempli le formulaire (si différent de la victime)			

\* champs obligatoires.

J'ai connaissance que les données sont recueillies à la seule fin de proposer un accompagnement individuel dans une démarche de reconnaissance en maladie professionnelle en lien avec l'usage de pesticides. Ces données ne seront par ailleurs accessibles qu'aux partenaires chargés du suivi et de la mise en œuvre de ce dispositif



En cochant cette case, je manifeste mon accord relatif aux modalités de recueil, de stockage et de traitement des données recueillies via ce formulaire. J'ai conscience qu'à tout moment, je peux demander la transmission, la modification ou la suppression de celles-ci en adressant un message à [mas971@cgss-guadeloupe.fr](mailto:mas971@cgss-guadeloupe.fr)

J'autorise la Caisse Générale de Sécurité Sociale à me contacter pour étudier ma situation.

Fait à :	Le :

Le questionnaire est à adresser dûment complété à [mas971@cgss-guadeloupe.fr](mailto:mas971@cgss-guadeloupe.fr)  
ou par voie postale : Mission Accompagnement en Santé

Espace Amédée Fengarol  
Parc d'activité La Providence  
ZAC de Dothémare,  
97139 - Les Abymes, Guadeloupe

Vous pouvez également flasher le QR code ci-dessous et compléter le formulaire en ligne.



<https://www.cgss-guadeloupe.fr/assures-2/formulaires-a-telecharger/category/30-indemnisation-pesticides.html?download=183:fiche-de-signalement-indemnisation-pesticides-guadeloupe>